ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
BRETAGNE / BREIZH

Déclaration liminaire
Formation spécialisée du CSA-SD
12 octobre 2026

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres de la Formation Spécialisée,

Au nom de la CFDT, nous exprimons notre vive inquiétude face à la situation actuelle dans les lycées. Nous condamnons toute forme de violence et (ré)affirmons la nécessité de créer les conditions d'un véritable dialogue avec les lycéennes et les lycéens.
Les difficultés rencontrées dans les lycées professionnels, technologiques et généraux sont bien réelles. Elles revêtent différentes formes selon les territoires. Cependant, partout un constat s'impose : le manque de personnel d'enseignement, de vie scolaire, de santé et d'accompagnement des élèves en situation de handicap.
Les lycéennes et lycéens sont concernés par des préoccupations communes face aux transformations profondes que connaît notre société en matière d'écologie, de numérique et de décision démocratique. Ils se retrouvent légitimement dans une position d'incertitude face à leur avenir.
La CFDT apporte son soutien à l'ensemble des personnels confrontés quotidiennement à ces difficultés et appelle à favoriser le dialogue avec la jeunesse afin de garantir à toutes et à tous des conditions d'étude et de travail dignes et favorables à leur réussite.

Nous souhaitons attirer votre attention sur plusieurs préoccupations qui sont indissociables : les conditions de travail des personnels, la qualité d'accueil et d'apprentissage des élèves, et les moyens réellement mobilisés pour faire fonctionner l'Éducation Nationale.

Températures : anticiper
En cette rentrée, la chaleur a de nouveau fait sentir ses effets dans certains territoires. La question des conditions de travail et d'apprentissage lors des épisodes de fortes chaleurs n'est donc plus une question ponctuelle : elle doit désormais être pleinement intégrée à la prévention des risques professionnels et à l'adaptation de nos écoles au changement climatique.
Ni les personnels ni les élèves ne peuvent travailler durablement dans des locaux inadaptés, qui compromettent leur bien-être et leurs capacités d'attention.
Nous demandons que cette question soit considérée comme un véritable enjeu de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Remplacement dans le 1er degré : gérer la pénurie

Nous souhaitons également alerter cette Formation Spécialisée sur la situation du remplacement.

Dans plusieurs circonscriptions, les moyens de remplacement sont désormais extrêmement limités. Il devient difficile, voire impossible, de remplacer les enseignants et enseignantes absent·es pour maladie, congé maternité, paternité ou naissance.

Cette situation produit un effet domino : un ou une collègue n'est pas remplacé·e, ses élèves sont répartis dans les autres classes, les effectifs augmentent, les conditions d'enseignement se dégradent, la charge de travail des personnels présents s'alourdit et eux-mêmes risquent l'épuisement professionnel et l'arrêt maladie.

Nous demandons que la question du remplacement soit examinée non seulement sous l'angle de la continuité du service, mais également sous celui de la prévention des risques psychosociaux et de la protection de la santé des personnels.

Inclusion : respect des notifications et sécurité

Autre préoccupation majeure de cette rentrée : l'accueil des élèves en situation de handicap. L'inclusion ne peut pas reposer uniquement sur le système D et la bonne volonté des équipes qui s'épuisent.

Derrière chaque notification, chaque élève et chaque accompagnement, il y a une réalité pédagogique, humaine et souvent médicale.

Une école réellement inclusive doit disposer des moyens permettant aux équipes d'adapter les situations d'apprentissage, les espaces et les modalités d'accueil lorsque cela est nécessaire.

Lorsque les moyens ne sont pas au rendez-vous, ce sont les élèves concernés, leurs camarades, les enseignantes et enseignants, les AESH et l'ensemble de la communauté éducative qui en subissent les conséquences.

De plus, les équipes ne peuvent pas être seules face aux situations de crise.

La lecture des fiches SST met en lumière des situations d'AESH, d'enseignantes et d'enseignants frappé·es violemment par des élèves. Au-delà du mal-être sous-jacent de ces élèves à besoins éducatifs particuliers, ces événements posent la question des conditions de sécurité et d'accompagnement des personnes présentes dans l'école. Un personnel victime de violence sur son lieu de travail doit être protégé, accompagné et soutenu. Une équipe confrontée à des situations de crise répétées doit pouvoir bénéficier de réponses adaptées et pérennes.

Nous demandons donc que les situations de ce type fassent l'objet d'une analyse en termes de santé et sécurité au travail : déclaration des faits, accompagnement des personnels, mesures de prévention et mobilisation des ressources nécessaires.

Nous attendons de cette Formation Spécialisée qu'elle puisse pleinement jouer son rôle : identifier les risques, entendre les alertes des personnels, analyser les situations de travail et surtout contribuer à la mise en œuvre de mesures de prévention concrètes.

Protéger les personnels, c'est aussi protéger les élèves et permettre à l'Éducation Nationale de remplir pleinement sa mission de service public.